

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Direction des collectivités territoriales et de l'environnement Bureau de l'aménagement du territoire et des installations classées

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Une consultation du public est ouverte du mardi 22 novembre au lundi 19 décembre 2011 inclus sur le territoire de la commune de SORIGNY, relative à la demande d'enregistrement présentée par la société WHITECO, en vue de la reprise d'une plateforme logistique située ZAC ISOPARC à SORIGNY.

Cet établissement relève des rubriques n° 1510-2, 1530-2, 2662-2, 2663-1.b, 2663-2.b, 1532-2 et 2925 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier est déposé en mairie de SORIGNY et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de13h30 à 17h00.

Le public peut formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de SORIGNY ou les adresser en préfecture, par lettre (PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE- BATIC – 37925 TOURS CEDEX 9) ou par voie électronique (pref-icpe@indre-et-loire.gouv.fr) pendant toute la durée de la consultation.

A l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire sera amené à prendre un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires, ou, le cas échéant, un arrêté de refus, pour la demande d'enregistrement présentée par la société WHITECO.

Cet avis sera affiché en mairie de SORIGNY et sur le site de la société WHITECO concerné par la demande.